

Service des Eaux - Programme modificatif de travaux pour l'année 1995

M. LE MAIRE, Rapporteur : Lors de sa séance du 10 avril 1995, le Conseil Municipal a adopté le programme de travaux du Service des Eaux pour l'année 1995 en fonction des crédits inscrits au Budget Primitif.

En fonction de la répartition initiale des crédits, des résultats des appels d'offres, des travaux réalisés à ce jour d'une part, des retards de programmation, voire des reports de travaux à des dates ultérieures d'autre part, il apparaît possible de mettre en place un programme modificatif de travaux d'un montant de 1 360 000 F, chiffre correspondant au crédit disponible sur l'article 2315 00512 - C.S. 30700.

Le programme modificatif de travaux proposé est le suivant :

* Extension du réseau d'eau :

- rue Demangel 287 000 F

* Renouvellement du réseau d'eau :

- rue Bourgeois 280 000 F

- rue de Trey 523 000 F

- rue Résal 270 000 F

Sur avis favorable de la Commission Voirie - Réseaux - Transports, le Conseil Municipal est invité à :

* adopter le programme modificatif de travaux proposé dont le financement sera assuré sur les crédits ouverts au Budget Primitif 1995 du Service des Eaux,

* autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir après appels d'offres ainsi que les ordres de service ou avenants permettant l'exécution complète des travaux y compris les travaux supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget du Service des Eaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.